



L'ANCIEN PRIEURÉ SAINT-PIERRE

UNE FONDATION DANS LA NUIT DES SIÈCLES...

Un prieuré existait ici sous le patronage de Saint-Pierre. Il relevait de la grande abbaye Saint-Mesmin de Micy, située à 8 kilomètres d'Orléans et fondée, dit-on, par le roi Clovis au début du 6^e siècle. Deux ou trois moines l'ont quittée à pied et se sont installés en ce lieu presque désert, mais à faible distance de la rivière Sarthe.

Quand ? Peut-être dans le courant de ce 6^e siècle, une période qui poussa de nombreux moines à pérégriner jusque dans l'ouest, y créant des prieurés et des abbayes. Mais aucune source écrite n'authentifie une date aussi lointaine. Cette petite communauté religieuse réussit pourtant son implantation dans cette région couverte par de vastes forêts et par la lande.

SCANNEZ ET TROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS SUR CE LIEU



UN PRIEURÉ MÉDIÉVAL DYNAMIQUE

C'est seulement dans les années 1130 que plusieurs dates sont enfin avérées quand l'abbaye de la Couture (du Mans) décide de construire une chapelle aux habitants de Guécélard qui sont encore dépourvus d'un lieu de culte. L'abbé de Saint-Mesmin donne son accord, celui de la Couture accepte de dédommager le prieuré pour la perte de paroissiens et de revenu.

Pourtant, ces derniers demeuraient obligés, lors de quatre fêtes chrétiennes annuelles, de continuer à fréquenter l'église Saint-Pierre de Parigné. Celle-ci et son cimetière se trouvent en limite des bâtiments des moines. Et le prieur est le curé de tous les habitants, y compris ceux de Guécélard. Peu à peu, la propriété des moines s'est tout naturellement étendue, surtout sur la rive gauche de la Sarthe.

À PARIS, À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE*

« Un plan du prieuré, joint à une liasse de documents épars des 11^e au 14^e siècles, nous dévoile un bâtiment assez important comprenant un logis d'habitation avec cellules et réfectoire, en prolongement un pressoir adossé à un vaste jardin au « midy¹ », entouré sur deux côtés par « le champ de la Coudraye » appartenant au prieuré ; en retour d'équerre au précédent, un autre corps de bâtiments à usage de granges, d'étables, bordé à l'orient², au septentrion³ et au couchant⁴ par de grands jardins, jouxtant un cimetière... »

*(Document découvert et traduit par André Gobenceaux) 1 : Sud 2 : Est 3 : Nord 4 : Ouest

UN DÉCLIN NON DATÉ

Bien que désaffecté depuis une date inconnue, le prieuré demeura propriété de l'abbaye Saint-Mesmin jusqu'à la Révolution de 1789. Mais l'ensemble s'était beaucoup réduit. Néanmoins, les biens dont il disposait encore sont alors vendus par l'État.

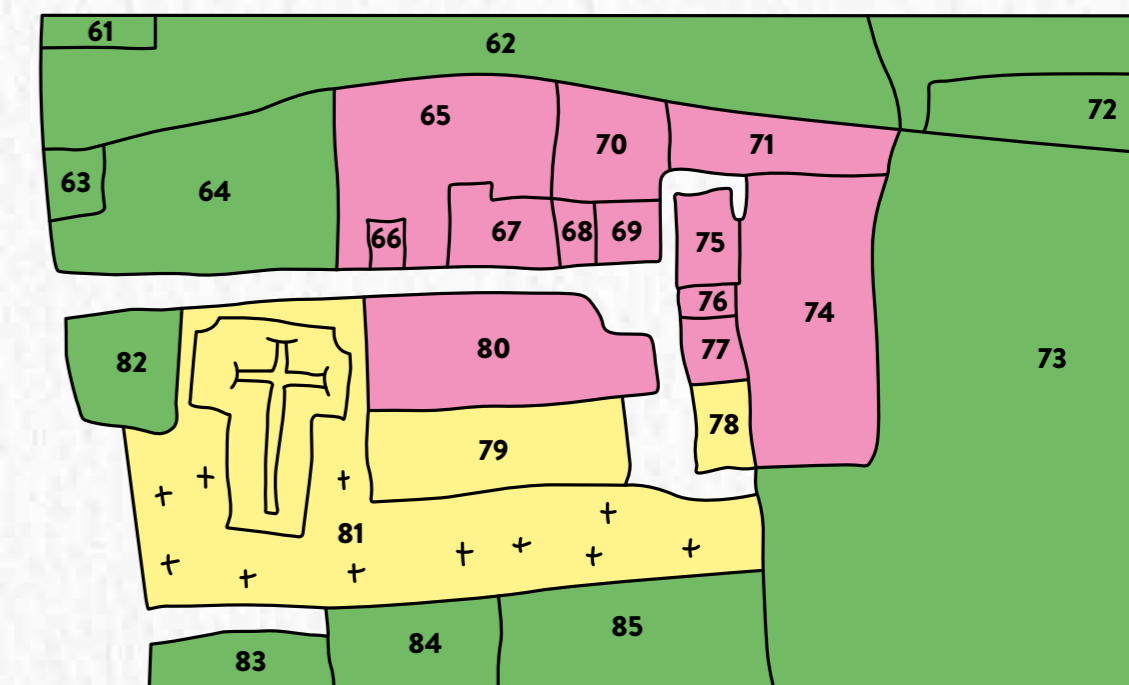
Ainsi, en juillet 1791, le domaine prioral de notre commune, soit les bâtiments et 5 journaux de terre¹, avec en plus un champ et un taillis, sont adjugés pour 6200 livres².

*(1) : un journal = environ 44 ares *(2) : monnaie précédant le franc.

CADASTRE NAPOLÉONIEN DE 1810 SECTION D1

- | | |
|---|--|
| 61 & 62 Bâtiment et jardin : à Charles de Broc | 75 Bâtiment de la Prieurée |
| 63 La cour de devant : à Charles Rolland | 76 Bâtiment de la Prieurée |
| 64 Terres labourables : à M Le Roy | 77 Bâtiment de la Prieurée |
| 65 Jardin de la Prieurée | 78 Bâtiment du nouveau presbytère : à la commune |
| 68 Bâtiment de la Prieurée | 79 Jardin du nouveau presbytère : à la commune |
| 69 La Prieurée, bâtiment | 80 Jardin de la Prieurée |
| 70 Jardin de la Prieurée | 81 Église et cimetière : à la commune |
| 71 Jardin de la Prieurée | 82 Jardin du cimetière : à M ^{me} de Samson |
| 72 Terres labourables : à M de Broc (de Beillé) | 83 Le pavillon (bâtiment) : à M Boudevin |
| 73 Terres labourables : à M du Bouchet | 84 Ancien presbytère (avant la Révolution) : à M Boudevin |
| 74 Jardin de la Prieurée | 85 Ancien presbytère bâtiment et cour : à M Boudevin |

● Bâtiments et espaces venant du Prieuré ● Bâtiments et espaces devenus communaux ● Bâtiments et espaces privés



LA MÉMOIRE

Beaucoup de ces bâtiments seront par la suite revendus. Mais le premier plan cadastral établi en 1810 (le cadastre napoléonien) conserve, au centre du bourg, leur disposition du temps des moines.